

CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 13.10.2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- Demande de subvention au titre de la DSR 2015

Les conseillers ont délibéré pour demander une subvention au titre de la DSR 2015 pour les travaux de bâtiments communaux concernant l'isolation de la cantine scolaire et de la mairie.

2- Travaux sur les réseaux pluvial et d'assainissement

Les conseillers ont délibéré pour offrir la possibilité aux particuliers résidant à proximité de travaux communaux avec engins « le coup de pelle » pour la réfection d'un pont. Par contre, les fournitures seront intégralement à la charge du particulier.

3- Rapport de l'eau 2013

Les conseillers ont délibéré pour approuver le rapport 2013.

4- Rapport de l'assainissement collectif 2013

Les conseillers ont délibéré pour approuver le rapport 2013

5- Tarifs de l'assainissement collectif pour 2015

Les conseillers ont voté les tarifs 2015 comme suit :

Taxe annuelle d'abonnement 38.50 euros

Consommation prix au m³ : 1.85 euros

6- Tarifs Participation Assainissement Collectif 2015

Les conseillers ont voté les tarifs 2015 comme suit : 1760 euros par raccordement.

7- Tarif Taxe Aménagement pour 2015

Les conseillers ont voté les tarifs 2015 comme suit : taxe d'aménagement 1 % et exonération pour 2015 des abris de jardins soumis à déclaration préalable.

8- Tarifs location salle des fêtes pour 2015

Les conseillers ont voté les tarifs 2015 avec une augmentation en moyenne de 0.80% par rapport à l'année passée.

9- Forage stade municipal et décision modificative de crédit

Les conseillers ont accepté les travaux de forage nécessaire pour la somme de 5 114.40 euros et décider d'effectuer une décision modificative de crédit au compte 61522 pour alimenter le compte 2158.

10- Bassin de temporisation des Corbelets

Suite à la visite des conseillers municipaux sur les lieux, aucune observation n'est à faire, les prescriptions de l'acte notarié et des différents courriers envoyés sont respectées.

11- Questions diverses

Travaux Ecole : Après les vacances de Toussaint, les élèves de la classe 1 pourront réintégrer leurs locaux à la fin des travaux d'isolation et de peinture. La classe 2 (ouverture de cette année) pourra être accueillie dans des locaux neufs, quinze jours plus tard.

Haie de thuyas du stade communal : La haie, face extérieure, a été taillée.

Commission de voirie : elle est programmée pour novembre.

Travaux sur réseaux : Des travaux d'assainissement collectif et d'électricité vont prochainement être entrepris sur plusieurs secteurs de la commune.

Le Maire,
Chantal MARDON

Publié le 16.10.2014

Le Maire,
Chantal MARDON